



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

**MINISTERE DES FINANCES  
ET DU BUDGET**

-----



DIRECTION GÉNÉRALE  
DU SECTEUR FINANCIER  
**DIRECTION DES ASSURANCES**

---

---

---

**Note sur les branches crédit et caution  
Exercice 2021**

# Table des matières

INTRODUCTION .....	2
A. Le chiffre d'affaires .....	3
B. Les prestations .....	4
C. Les ratios clés .....	5
D. La réassurance .....	5
E. Le résultat d'exploitation .....	6
CONCLUSION .....	7

## INTRODUCTION

L'assurance-crédit est une garantie qui protège les entreprises contre les risques d'impayés en leur permettant d'être couvertes et indemnisées en cas de non-paiement de leurs créances commerciales sur leur marché domestique comme à l'exportation.

L'assureur crédit offre trois (3) services pour se prémunir contre les risques d'impayés :

- ✓ la prévention du risque clients : en amont, elle consiste quotidiennement en l'évaluation et la surveillance de la situation financière des entreprises ;
- ✓ le recouvrement des impayés : dans ce cas, les démarches amiables et judiciaires de recouvrement sont prises en charge par la société d'assurance-crédit ;
- ✓ l'indemnisation des créances non recouvrées : en cas de non récupération de la créance et passé un délai de carence déterminé, la perte est indemnisée.

Quant à l'assurance caution, elle est une technique d'assurance permettant à des émetteurs de garanties contractuelles d'acquiescer auprès d'une compagnie d'assurances une protection sur les engagements qu'ils ont souscrits.

Les branches crédit et caution font partie des assurances dommages. Elles sont pratiquées au Sénégal par sept (7) sociétés toutes disposant d'un agrément pour pratiquer ces branches :

- SONAC : elle est issue de la privatisation de l'Agence Sénégalaise d'Assurance-Crédit à l'Exportation (ASACE) et l'Etat conserve 25% du capital en plus de soutenir la réassurance par la mise en place d'un fonds de garantie des risques politiques ;
- AMSA ASSURANCES IARD ;
- ASKIA ASSURANCES ;
- AXA ASSURANCES ;
- ASSURANCES LA PROVIDENCE ;
- SANLAM IARD ;
- ET SALAMA ASSURANCES.

L'objet de cette présente note est de faire la situation des branches crédit et caution sur la période 2019-2021 et de dégager quelques perspectives.

### A. Le chiffre d'affaires

En 2021, les primes émises pour les branches crédit et caution par les sept (7) sociétés d'assurances agréées pour pratiquer ces branches se chiffrent à 5,489 milliards de FCFA contre 4,775 milliards de FCFA en 2020 soit une augmentation de 14,95%. Cette croissance est essentiellement imputable à la branche caution qui a connu une croissance de 16,24% alors que la branche crédit a reculé de 2,75%.

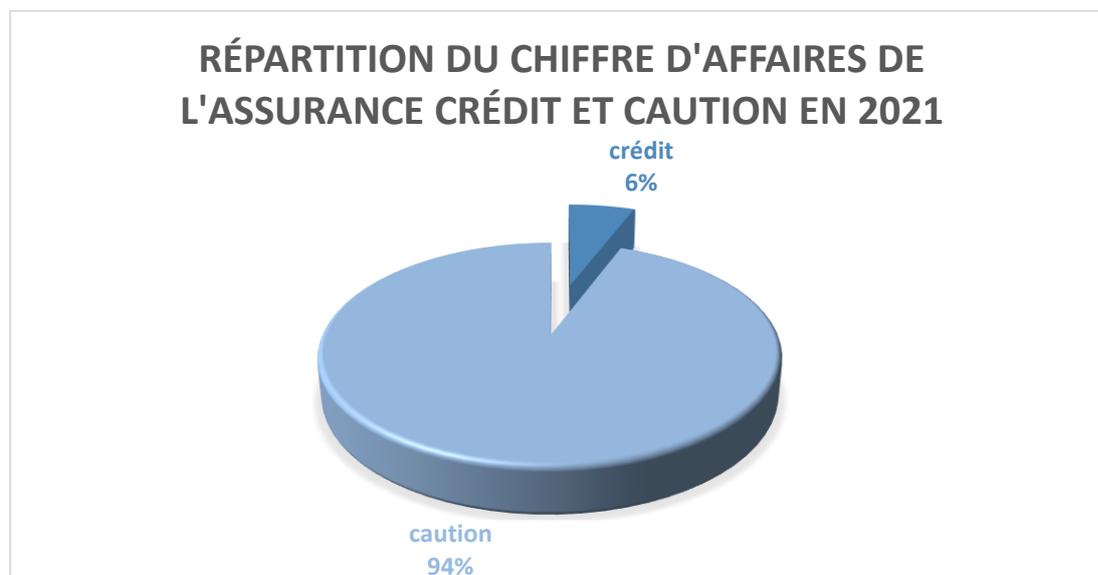
En termes de parts de marché, l'assurance caution détient la plus grosse part avec 94% contre 6% pour l'assurance-crédit.

#### **Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires**

En millions de FCFA

Exercices	2019			2020			2021		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
primes émises	230	3 616	3 846	325	4 450	4 775	316	5 173	5 489
taux de croissance	-	-	-	41,34%	23,07%	24,16%	-2,75%	16,24%	14,95%

**Source** : DA (données agrégées)



## B. Les prestations

Les sinistres payés s'élevèrent à 2,651 milliards de FCFA en 2021 contre 4,386 milliards de FCFA en 2020 soit une diminution de 39,55%. Quant à la charge de sinistre (sinistres payés augmentés des provisions pour sinistres à payer), elle a aussi baissé de 22,27% entre 2020 et 2021 en passant de 5,790 milliards de FCFA à 4,500 milliards de FCFA entre les deux exercices. Pour rappel, l'exercice 2020 avait été marqué par un important sinistre caution d'un montant d'environ 1,6 milliard de FCFA.

Les contre garanties sur sinistres (1) se sont élevées à 2,677 milliards de FCFA en 2021 contre 2,365 milliards de FCFA en 2020 soit une augmentation en valeur absolue de 312 millions de FCFA. Sur la même période, les contre garanties réalisées (recours encaissés) sont passées de 895 à 948 millions de FCFA entre 2020 et 2021. Le taux de réalisation (recours encaissés sur contre garanties) s'établit à 35,41% en 2021.

**Tableau 2 : Evolution des sinistres payés et de la charge de sinistre**

En millions de FCFA

Exercices	2019			2020			2021		
	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
sinistres payés	6	1 543	1 549	43	4 342	4 386	55	2 597	2 651
dotation aux provisions de sinistres	0	1 062	1 062	4	1 400	1 404	1	1 849	1 849
charge de sinistre	6	2 605	2 611	47	5 743	5 790	55	4 445	4 500
taux de croissance des sinistres payés	-	-	-	628,68%	181,39%	183,11%	25,60%	-40,20%	-39,55%
taux de croissance de la charge de sinistre				687,36%	120,46%	121,76%	17,73%	-22,60%	-22,27%

**Source** : DA (données agrégées)

**Tableau 3 : Evolution des contre garanties sur sinistres**

En millions de FCFA

Exercices	2019			2020			2021		
	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
contre garanties sur sinistres	0	986	986	0	2 365	2 365	0	2 677	2 677

**Source** : DA (données agrégées)

<sup>1</sup> La contre-garantie autonome est l'engagement par lequel le contre-garant s'oblige, en considération d'une obligation souscrite par le donneur d'ordre et sur instructions de ce donneur d'ordre, à payer une somme déterminée au garant, soit sur première demande de la part de ce dernier, soit selon des modalités convenues.

## C. Les ratios clés

L'exploitation est marquée comme le montre le tableau ci-dessous par :

- des taux de frais généraux supérieurs à la norme théorique de 15%. Le taux de frais généraux est en moyenne de 26,63% sur la période en revue ;
- des taux de commissions inférieurs à la norme théorique de 20%. Le taux moyen de commissions est de 5,70% sur la période en revue ;
- une mauvaise sinistralité en 2020 pour la branche caution avec un taux de 104% largement au-dessus du taux théorique d'équilibre de 65%. Cette forte sinistralité s'explique par l'important sinistre caution payé par une compagnie du marché et qui s'élève à environ 1,6 milliard de FCFA.
- un ratio combiné simplifié (somme des taux de sinistralité, de frais généraux et de commissions) au-dessus du taux de 100% en 2020 ce qui dénote une exploitation technique déficitaire pour cet exercice.

**Tableau 4** : Evolution des principaux ratios

Exercices	2019			2020			2021		
	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble	crédit	caution	Ensemble
S/P	38,46%	16,04%	16,36%	16,31%	<b>104,00%</b>	<b>104,13%</b>	24,99%	52,76%	51,16%
FG/P	26,18%	33,17%	33,33%	18,22%	26,11%	26,08%	29,00%	19,95%	20,47%
Comm/P	68,93%	4,91%	4,92%	10,47%	6,28%	6,28%	8,96%	5,70%	5,89%
RCS	<b>133,57%</b>	54,13%	54,61%	45,01%	<b>136,39%</b>	<b>136,49%</b>	62,94%	78,41%	77,52%

**Source** : DA (données agrégées)

## D. La réassurance

Le résultat des opérations de réassurance est **en faveur des réassureurs** pour un montant de 1,021 milliard de FCFA en 2021 alors qu'il était en faveur des assureurs à hauteur de 108 millions de FCFA en 2020. En effet, l'important sinistre de 2020 a été supporté en grande partie par les réassureurs.

**Tableau 5 : Evolution des résultats de réassurance**

En millions de FCFA

Exercices	2019			2020			2021		
	Crédit	Cauton	Ensemble	Crédit	Cauton	Ensemble	Crédit	Cauton	Ensemble
Charge réassureurs	159	1 421	1 412	41	2 265	2 259	-26	1 411	1 385
Primes acquises réassureurs	279	1 328	1 350	303	1 895	1 925	226	2 180	2 406
Solde de réassurance	-120	93	-27	-262	371	108	-252	-769	-1 021

Source : DA (données agrégées)

### E. Le résultat d'exploitation

Les compagnies d'assurances pratiquant les branches crédit et caution ont enregistré un excédent d'exploitation net de 111 millions de F CFA en 2021 contre une perte de 1,194 milliard de FCFA en 2020.

En millions de FCFA

Exercices	2019			2020			2021		
	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
primes émises	230	3 616	3 627	325	4 450	4 511	316	5 173	5 489
dotation aux provisions de primes	180	133	158	-21	-203	-217	-19	-465	-483
<b>primes acquises</b>	409	3 749	3 785	303	4 247	4 294	297	4 708	5 005
produits financiers nets	27	226	228	43	331	335	38	344	382
charge réassureurs	159	1 421	1 412	41	2 265	2 259	-26	1 411	1 385
<b>Total</b>	<b>596</b>	<b>5 397</b>	<b>5 425</b>	<b>388</b>	<b>6 844</b>	<b>6 888</b>	<b>309</b>	<b>6 463</b>	<b>6 772</b>
sinistres réglés	6	1 543	1 543	43	4 342	4 354	55	2 597	2 651
dotation aux provisions de sinistres	91	606	628	35	2 054	2 137	29	1 698	1 727
recours encaissés	9	724	733	22	874	895	4	944	948
estimation des recours à encaisser	0	1 062	1 062	4	1 400	1 404	1	1 849	1 849
<b>charge de sinistre</b>	88	580	593	53	4 628	4 697	79	2 729	2 808
nombre de sinistres	-	60	60	1	46	47	1	30	31
commissions	158	178	178	34	279	283	28	295	323

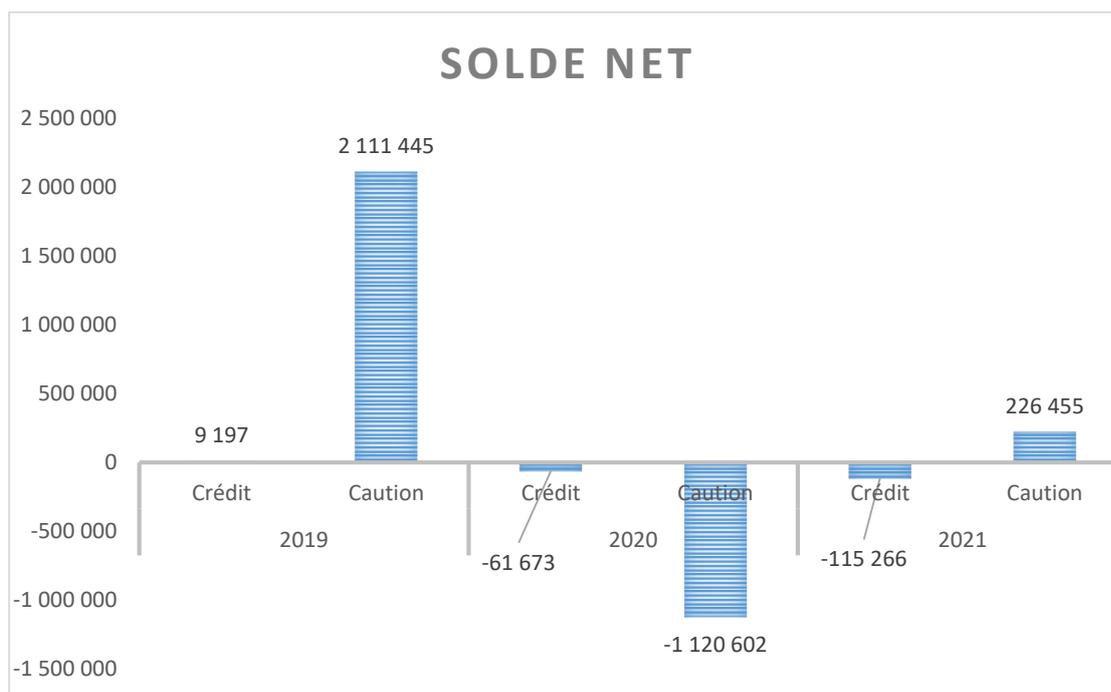
frais généraux	60	1 200	1 209	59	1 162	1 177	92	1 032	1 124
primes acquises aux réassureurs	279	1 328	1 350	303	1 895	1 925	226	2 180	2 406
<b>Total</b>	<b>586</b>	<b>3 286</b>	<b>3 330</b>	<b>449</b>	<b>7 964</b>	<b>8 082</b>	<b>425</b>	<b>6 236</b>	<b>6 661</b>
Solde brut	129	2 018	2 033	201	-1 491	-1 528	137	996	1 132
Solde réassurance	-120	93	63	-262	371	334	-252	-769	-1 021
<b>Solde net</b>	<b>9</b>	<b>2 111</b>	<b>2 095</b>	<b>-62</b>	<b>-1 121</b>	<b>-1 194</b>	<b>-115</b>	<b>226</b>	<b>111</b>

**Tableau 6** : Evolution des soldes nets

En milliers de FCFA

Exercices	2019		2020		2021	
Branches	Crédit	Caution	Crédit	Caution	Crédit	Caution
Solde net	9 197	2 111 445	-61 673	-1 120 602	-115 266	226 455

**Source** : DA (données agrégées)



## CONCLUSION

Compte tenu de l'importance de l'assurance-crédit et caution dans le développement économique, cette assurance doit être promue. Pour ce faire les actions suivantes peuvent être entreprises :

- améliorer les résultats de la branche crédit par une meilleure politique de sélection des risques et de tarification ;
- développer la collaboration entre sociétés d'assurances notamment dans le cadre de la coassurance ;
- vulgariser les produits assurance-crédit-caution : dans le cadre du Programme d'évaluation du Secteur Financier et du Comité National de concertation sur le crédit, toutes les deux structures réunissant les secteurs privé et public, des actions sont entreprises pour vulgariser les branches crédit-caution avec comme acteur principal l'Association des Assureurs du Sénégal (A.A.S) ;
- continuer les concertations entre les acteurs du secteur financier : plusieurs concertations entre banques, Institutions de micro finance, sociétés d'assurances et les petites et moyennes entreprises ont déjà eu lieu ;
- renforcer les capacités du personnel des sociétés d'assurances et de courtage : l'assurance-crédit-caution nécessite un haut degré de connaissance compte tenu de sa spécificité. Sur ce point, un séminaire a été organisé par la direction des assurances ;
- contribuer à l'augmentation des capacités de réassurance et donc de souscription des assureurs ;
- contribuer à la mise en place d'une réglementation spécifique qui tient compte de la particularité de cette branche ;
- et enfin veiller sur la solvabilité et sur la qualité de service (règlement des sinistres) des assureurs crédit-caution.